

R. Par. 21. fol. 63

N. 458

A Orange ce 11.^e de fevrier 1665.

Toutant la Perquisition, et
suy Le l. Archidiaire.

Monsieur

Despuis ma dernière en date du 8. de ce mois, —
J'ay heu par monsieur l'Archidiaire de cete ville
qui est aussy le grand vicaire de m^r l'Evêque, que
les catholiques n'ont point presente la requeste
dont J'ay eue l'honneur de vous entretenir, mais J'ay
compris par ce qu'il m'a dit qu'on a escrit à
M^r. de Gant pour le savoir de luy s'il croit qu'il
fut a propos de presser maintenant l'abolition
des deniers de la percution que les ecclesiastiques
supportent, et de ~~le~~ demander pour cela au Roy
son Intercession, En qu'en cas que monsieur de
Gant leur inspire de le faire. Ils sont en estat
de deputer quelqu'un pour cela mais led^t s^r —

Je suis bien que beaucoup et autres personnes et suis avec respect
Je vous attends avec impatience

Monsieur

Je suis
vostre
serviteur

W. B. de
W. B. de

humble et très obéissant

Archibisacra m'a assuré, que s'il est député, —
comme il y a apparence, qu'il se fera préférent
à tous autres, Il prétend de commencer sa
negociation par vous, monsieur, et de ne faire
aucune démarche qui ne vous soit agréable, —
ne desirant pas de rien ~~faire~~ ~~en~~ cela ny
en aucune autre chose qui peut tant soit peu
deplaire, ny choquer le respect qui luy est due —
voilà comme il m'en a parlé; Je n'ay pas oublié
de luy faire valoir toutes les raisons que de luy
devoir alleguer pour luy faire comprendre que messieurs
les catholiques ne deuoient pas douter de la
Justice de S. A. que c'estoit à elle seule à qui il me
semble qu'ils deuoient s'adresser, et qu'à ce point
si leur demande estoit juste elle leur feroit raison
et je ne doute pas qu'il ne fasse reflexion sur tout ce
que de luy dis, si j'en puis decouvrir davantage Je
vous le ferois savoir, cependant comme il me dit
qu'ils ne deuoient pas se déterminer à aucune resolution
que dans trois semaines ou un mois, j'espère qu'on s'en
peut lever les avant ce temps là, et que vous
detourner ce coup, qui seroit très fâcheux pour ceux
de nostre religion, puis que nos Pasteurs, et nostre
college, (dans lequel par paranthese nous venons
d'establis m. Guip aux gages accoustumés) ne

[Faint, illegible handwritten text on aged, lined paper. The text is written in a cursive script and is mostly obscured by the paper's texture and lighting.]